



COMMUNIQUÉ

Moutier doit voter NON pour son avenir

La campagne de la votation du 18 juin à Moutier touche à sa fin. L'UDC tiens à remercier toutes les forces politiques, organisations et personnes qui se sont engagées pour le maintien de Moutier dans le Jura bernois.

Suite à une votation du 11 juin, il est établi que la commune de Vellerat disparaîtra le 1^{er} janvier 2019. Cette décision est ironique au possible pour un village qui s'est battu pendant presque 20 ans pour rejoindre le canton du Jura. Pour que Moutier ne subisse pas une telle dissolution dans le Jura à courte échéance, l'UDC a mené une campagne engagée en faveur du non.

Moutier a tout à perdre en écoutant les sirènes du rattachement au canton du Jura, en particulier les milieux culturels qui ont été très discrets pendant la campagne. En effet, le statut particulier du Jura bernois assure une situation enviable aux institutions culturelles francophones de notre canton, nombreuses à Moutier. Ce statut est gravé dans la Constitution bernoise, texte infiniment plus stable que les promesses mouvantes d'un gouvernement jurassien qui changera aux prochaines élections.

En cas de oui, les milieux culturels savent qu'ils ne pourront plus compter sur les soutiens du canton de Berne : Moutier ne peut pas divorcer de son partenaire cantonal de 202 ans et lui demander d'encore payer les dépenses comme si rien n'avait changé. Le canton du Jura quant à lui n'aura pas les moyens d'assumer cette charge vu ses déficits chroniques et les investissements massifs décidés pour le théâtre à Delémont.

Ces réalités, ainsi que le fait que jamais le canton du Jura ne pourra durablement assumer quatre hôpitaux (Saignelégier, Porrentruy, Delémont et cas échéant Moutier) avec ses 70'000 habitants, incitent l'UDC à appeler une dernière fois les ayants droit de Moutier à voter non le 18 juin. En mettant un terme par ce biais à un conflit jurassien qui n'a que trop duré, Moutier se fera un cadeau à elle-même, au Jura bernois et au canton du Jura en évitant une déstabilisation délétère de toute la région. L'avenir de Moutier est au cœur de son bassin naturel de la Prévôté, en paix avec elle-même et ses voisins.

UDC Jura bernois

13 juin 2017

www.udcjb.ch